

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2015-07

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

07 JAN. 2016

Nombre de Membres

En exercice : 62

Quorum : 42

Présents : 28

Représentés : 19

Votants : 47

Excusés : 34

Invités : 4

Objet

Définition d'une doctrine pour la régularisation des plans d'eau

L'an deux mille quinze, le 1^{er} décembre à 14h00, la Commission Locale de l'Eau dûment convoquée s'est réunie à Vicq, sous la présidence de Monsieur Pascal ESTIER.

Date de la convocation : 13 novembre 2015

Présents : voir annexe

Le Président rappelle aux membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) que de nombreux étangs ont été créés illégalement sur le bassin de la Sioule. La multiplication des plans d'eau perturbe de façon significative l'état des masses d'eau si bien que le SDAGE, à travers sa disposition 1C-3 demande, entre autres, leur mise en dérivation lors de leur régularisation.

Il précise que les services de l'Etat sont de plus en plus sollicités par des propriétaires dont les plans d'eau sont irréguliers, si bien que la CLE aura à donner de nombreux avis sur ce type de dossier.

Il est noté que la durée des autorisations actuellement délivrées pour 30 ans sont disproportionnées par rapport à l'évolution du cadre réglementaire et à la durée cyclique du SAGE et du SDAGE.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau, avec 31 pour, 12 abstentions et 4 contre,

ADOpte, pour toute régularisation de plan d'eau sur cours d'eau et dans le respect de la législation actuelle, la ligne de conduite suivante :

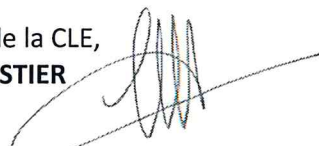
- une dérivation hydraulique systématique est imposée ;
- une dérivation écologique est imposée dès lors que le cours d'eau présente des enjeux piscicoles ;
- la restauration de la continuité écologique au droit du plan d'eau est imposée sur les cours d'eau classés en liste 1 ;
- le délai de réalisation des travaux est fixé à 1 an pour les études et 5 ans supplémentaires pour les travaux ;
- en cas de non réalisation des travaux dans les délais impartis, le plan d'eau doit être effacé ;
- la durée d'autorisation du plan d'eau doit être cohérente avec celles déjà délivrées sur l'axe et limiter à 2045 ;
- le plan d'eau ainsi régularisé doit être inscrit au plan de suivi et de contrôle des MISEN.

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus.

A Vicq.

Le Président de la CLE,

Pascal ESTIER



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

Reçu en Sous-Préfecture de Riom le :

ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

NOM		REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX					
Madame	Nicole	ROUAIRE	Conseil Régional d'Auvergne	•	M. BOUCHARDY
Monsieur	Christian	BOUCHARDY	Conseil Régional d'Auvergne	•	
Monsieur	Luc	BOURDUGE	Conseil Régional d'Auvergne	•	
Monsieur	Jérémy	SAUTY	Conseil Départemental de la Creuse	•	
Monsieur	Laurent	DUMAS	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•	
Madame	Pierrette	DAFIX-RAY	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•	
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•	Mme DAFIX-RAY
Monsieur	Bernard	COULON	Conseil Départemental de l'Allier	•	
Monsieur	André	BIDEAU	Conseil Départemental de l'Allier	•	
Madame	Anne-Marie	DEFAY	Conseil Départemental de l'Allier	•	
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	•	M. GIDEL
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)	•	
Madame	Martine	BONY	Mairie de Vernines (63)	•	
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	•	M. FAURE
Madame	Janette	GIRAUD	Mairie de Saint-Pierre-le-Chastel (63)	•	Mme BONY
Monsieur	Pierre	FAURE	Mairie de Montfermy (63)	•	
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Communauté de Communes du pays de Menat (63)	•	M. HAMOUMOU
Monsieur	Marc	GIDEL	Communauté de Communes Cœur des Combrailles (63)	•	
Monsieur	Mohand	HAMOUMOU	Communauté de Communes Volvic, sources et volcans (63)	•	
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)	•	
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)	•	M. FERRAND
Monsieur	Pierre	LENOISE	Mairie de Vicq (03)	•	
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)	•	
Monsieur	Bernard	DANIEL	Mairie de Bayet (03)	•	
Monsieur	Gérard	BOISSONNET	Mairie de Louroux-de-Bouble (03)	•	
Monsieur	Daniel	REBOUL	Communauté de Communes de Sioule, Colettes et Bouble (03)	•	M. MAUPOIL
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes en Pays Saint Pourcinois (03)	•	M. COULON
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles	•	Mme LEMPEREUR
Monsieur	Pierre	A.TERITTEHAU	SMAT du Bassin de la Sioule	•	M. MAIRAL
Madame	Agnès	MOLLON	PNR des Volcans d'Auvergne	•	
Monsieur	Jean-Claude	MAIRAL	Etablissement public Loire	•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES					
Monsieur	Jean-Paul	GOY	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•	
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•	
Monsieur	Michel	TOURNADE	Chambre Régionale d'Agriculture	•	M. BONNEFOUS
Monsieur	Gilles	FAURE	Chambre de Commerce et d'Industrie de Riom	•	
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon-Gannat	•	
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité - Délégation Auvergne - Allier	•	
Madame	Anne-Marie	BAREAU	Union Régionale des Forêts d'Auvergne	•	
Madame	Sophie	DELAYE	UNAT Auvergne	•	
Monsieur	Alexis	GAMOND	Comité Départemental du Tourisme de l'Allier	•	
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE	•	CEN Auvergne
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•	CDT 03
Monsieur	Mickaël	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	•	LOGRAMI
Monsieur	Gérard	GUINOT	LOGRAMI	•	
			UFC Que Choisir	•	
Monsieur	Maurice	LEDRAPPIER	Délégation Régionale D'EDF	•	
Madame	Eliane	AUBERGER	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne	•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS					
			Préfecture de la Région Centre	•	
			Préfecture du Puy-de-Dôme	•	
			Préfecture de l'Allier	•	
Madame	Sandrine	GAZEL	DRAAF Auvergne	•	
Madame	Marie-Alix	VOILIER	Agence Régionale de Santé 03	•	
Madame	Laurence	SURREL	Agence Régionale de Santé 63	•	
Monsieur	Sébastien	FERRA	Direction Départementale des Territoires 03	•	
Monsieur	Roger	OSTERREYER	Direction Départementale des Territoires 23	•	
Monsieur	Pascal	GONNELLE	Direction Départementale des Territoires 63	•	Préfet 63
Monsieur	Dominique	BARTHELEMY	DREAL Auvergne	•	
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	•	DREAL
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	•	DDT 03
Monsieur	Jean	OBSTANCIAS	MISEN 63	•	DDT 23
Monsieur	Henri	CARMIE	ONEMA	•	
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	•	
INVITES					
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	•	
Monsieur	Vincent	JOURDAN	SMAT du Bassin de la Sioule	•	
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire (animatrice du SAGE Sioule)	•	
Madame	Mylène	ROSSIGNOL	SMADC (assistante)	•	